

Mesdames et Messieurs,
Les Conseillers Municipaux
Le Vendredi 24 juin 2022

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la *réunion extraordinaire du Conseil Municipal* qui se tiendra à la salle associative le :

Jeudi 30 juin 2022 à 20h00

OBJET DE LA SEANCE :

- APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
- NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

POINTS A VOTER :

1. D/2022-22 ATTRIBUTION MARCHE 2022.01 REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Philippe ADET

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JUIN 2022	
Date de la convocation : Vendredi 24 juin 2022 Date affichage : Vendredi 24 Juin 2022	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de votants : 11 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mil vingt-deux, le trente juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Courcelles de Touraine, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la salle associative de Courcelles de Touraine, sous la présidence de Monsieur Philippe ADET, Maire.</i>	Présents : Philippe ADET, ; Christine BESNARD, Claudette BOISARD, Mathieu DOMINGUES, Alain FANDEUR, Stéphanie GUILLET, Serge JONQUEL, Etienne PLESSIS Claude DENIAU, Wolfgang HUENGES,
Secrétaire de séance : Mathieu DOMINGUES	Absents excusés : Régis BERAU,
	Absents représentés : Régis BERAU représenté par Mathieu DOMINGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Philippe ADET déclare la séance ouverte.

Le conseil Municipal approuve l'ordre du jour énoncé par Monsieur Le Maire.

1	ATTRIBUTION MARCHÉ 2022.01 REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	D/2022-22
----------	--	------------------

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel d'offres sous forme de procédure adaptée a été réalisé pour la révision du PLU entre le 18/03/2022 et le 15/04/2022 sur la plateforme webmarche.solaere.recia.fr et publié également dans la nouvelle république ;

Un seul bureau d'étude a déposé une proposition :

- Auddicé

Les offres ont fait l'objet d'une analyse par les services de l'ADAC, et ce conformément aux critères du règlement de consultation :

- 70% valeur technique :
 - o 40% : Philosophie du projet, prise en compte du programme et des objectifs imposés
 - o 20% Composition de l'équipe dédiée
 - o 10% Calendrier prévisionnel
- 30% : Prix de la prestation

Après avoir pris connaissance de l'analyse, il est proposé au conseil municipal de :

- Retenir le bureau d'étude Auddicé pour un montant de 29915€HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 20 JUIN 2022				
N° délibération	Nomenclature « Actes »		Objet de la délibération	Page
	Code	Thème		
D/2022-22	1.1	MARCHES PUBLICS	ATTRIBUTION MARCHÉ 2022.01 REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	P114

Les membres du conseil municipal attestent avoir participé à la réunion du conseil municipal du 30 juin 2022 à la salle associative de Courcelles de Touraine, avoir pris part au vote et pu consulter le registre des délibérations

ÉMARGEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 JUIN 2022	
Monsieur Philippe ADET, maire 	Monsieur Etienne PLESSIS, 1 ^{er} adjoint au maire 
Monsieur Serge JONQUÉL, 2 ^{ème} adjoint au maire 	Madame Claudette BOISARD, 3 ^{ème} adjoint au maire 
Monsieur Régis BEREAU, conseiller municipal ABSENT Représenté par Mathieu DOMINGUES	Monsieur Mathieu DOMINGUES, conseiller municipal 
Madame Christine BESNARD, conseillère municipale 	Monsieur Claude DENIAU, conseiller municipal Pouvoir REGIS BEREAU 
Madame Stéphanie GUILLET, conseillère municipale 	Monsieur Alain FANDEUR, conseiller municipal Pouvoir Serge JONQUÉL 
Monsieur Wolfgang HUENGES, conseiller municipal ←	Pouvoir Claudette Boisard 